

Équité, unité et durabilité



Le plan conjoint des producteurs de lait vise un certain nombre d'objectifs, dont ceux d'obtenir les conditions de mise en marché les plus avantageuses, d'ordonner et de contrôler la production pour obtenir un produit de qualité supérieure, répondant aux exigences et aux besoins du marché et évitant une surproduction, ainsi que de coopérer avec les organisations provinciales et nationale. C'est en ce sens que l'organisation travaille depuis 40 ans et que différents chantiers sont en cours avec nos collègues des 10 provinces.

À travers les 40 années d'existence de l'organisation, les producteurs ont rencontré de nombreux défis, et c'est grâce à l'unité de l'ensemble des producteurs du Québec, mais aussi des 10 provinces, que nous avons été en mesure d'implanter des solutions porteuses pour l'ensemble de l'industrie. Que ce soit avec le partage des revenus ou des marchés, les producteurs ont, au fil du temps, convenu de partager les risques pour une politique laitière canadienne qui assure une équité et une prévisibilité. Ce travail entre les provinces ne se fait pas sans défis. Des structures relatives à la transformation, l'historique de production, mais aussi les politiques et pouvoirs qui varient d'une province à l'autre nécessitent de faire des compromis et d'avoir une vision commune pour avancer. Ce travail entre les 10 offices nécessite aussi d'accepter certains changements au bénéfice d'une gestion de l'offre et une mise en marché collective forte.

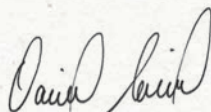
Les provinces ont travaillé collectivement et de manière concertée avec l'ensemble de l'industrie pour adopter, en juillet dernier, le Programme national sur la croissance des marchés. Ce programme a pour objectif de stimuler et de soutenir le développement de projets de transformation qui visent à réduire le surplus structurel de solides non gras et à favoriser la croissance des marchés. Bien qu'il reste des éléments à finaliser pour que le programme puisse être lancé, il n'en demeure pas moins que son adoption à l'échelle nationale représente un moment historique pour l'industrie. Cette pierre qui a été posée par les 10 provinces contribuera à assurer la durabilité de notre industrie. Cette initiative unique des producteurs laitiers doit être complémentaire à des actions gouvernementales. Le fonds d'investissement de 333 M\$ du gouvernement fédéral est un pas dans la bonne direction, mais la contribution de l'ensemble des paliers gouvernementaux sera aussi requise.

Les provinces ont également convenu de revoir la politique de partage de la croissance des marchés d'ici janvier 2024. Depuis 2002, la croissance du marché de transformation est partagée à 10 % selon l'historique du marché et 90 % selon la part de la population. Cette politique présente des enjeux de durabilité. Un partage équitable de la croissance entre les producteurs permettra de mettre tous les producteurs du Canada sur le même pied d'égalité. L'ensemble des revenus étant mis en commun entre les producteurs depuis juin 2020, le partage des marchés et des frais de transport s'avérera être les prochains chantiers.

Bien qu'il reste des éléments à finaliser pour que le programme puisse être lancé, il n'en demeure pas moins que son adoption à l'échelle nationale représente un moment historique pour l'industrie.

Comme vous pouvez le constater, les 10 organisations canadiennes s'affairent pour le futur de l'industrie. Ce travail vise à renforcer la politique laitière canadienne et la durabilité de l'industrie. Mais ces efforts des producteurs ne peuvent pas se faire sans l'appui des gouvernements. La politique laitière canadienne, qui bénéficie à l'ensemble de la société, repose sur des lois, des règlements et des accords interprovinciaux, devant continuer d'évoluer pour tenir compte du nouvel environnement d'affaires. Tout comme les producteurs mettent en place des outils audacieux pour contribuer au secteur, le gouvernement doit aussi voir grand et appuyer l'évolution du secteur.

Plusieurs étapes restent à franchir avant de voir le fruit de ces décisions, mais tous ces chantiers visent à contribuer au développement durable d'une industrie laitière forte et pérenne dans les prochaines années. C'est beau de voir la solidarité des provinces, de les voir avancer ensemble vers des objectifs communs, dans le meilleur intérêt de chacun. Et si les instances nationales qui prennent certaines des décisions afin d'assurer un futur prospère à l'industrie canadienne peuvent sembler loin de nos étables, il n'en demeure pas moins que ce sont des producteurs comme vous et moi qui sont à la table pour défendre vos intérêts et obtenir une plus grande équité, et ce, sur la base des objectifs des mandats que vous nous avez confiés.



DANIEL GOBEIL
président